Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1562

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
domainepublic.ch

La science orpheline de la gauche?

Que la science exige un engagement permanent du pouvoir politique, porté par une certaine idée du progrès commun, voilà une idée-force que la gauche a développée tout au long du siècle passé. Et c'est sans doute la ténacité des parlementaires socialistes et leur habilité tactique qui vient de préserver des coupes budgétaires confédérales - pour le moment - le domaine de la formation, de la recherche et de la technologie. Mais à y regarder de plus près, cet engagement porte essentiellement sur le volet formation de cette trilogie; il faut sauver d'urgence l'enseignement supérieur - prenons l'exemple de l'encadrement dans les facultés de sciences humaines - où s'est développée une crise telle que la formation elle-même est en péril. Le soutien aux hautes écoles est prioritaire pour réussir le «processus de Bologne».

La recherche jouit par contre d'un soutien plus frileux. Certes la rhétorique en sa faveur est là, cette recherche non seulement facteur de puissance économique, mais aussi de créativité de la société. Les sciences de la vie, enrichies de beaucoup de physique, chimie et mathématiques, constituent aujourd'hui le fer de lance de la recherche scientifique. La gauche est mal à l'aise avec ce «tout moléculaire» qui mène d'un côté aux plantes recombinantes et de l'autre à la médecine de transplantation de pointe (les cellules souches). En 1998, le Parti socialiste a pris position en faveur de l'initiative de la protection génétique, puis s'est montré très prudent, voire restrictif, lors des débats sur la «Gen-Lex» (1996-2003) et s'est opposé au projet de loi sur la recherche sur les embryons en 2002. Il n'y a aujourd'hui plus de nouveaux projets en matière de génie génétique agricole, et avec la multiplication des comités d'éthique, l'autorisation d'un projet de recherche chez l'être humain peut prendre six mois et coûter des dizaines de milliers de francs.

Nous sommes au début d'une révolution scientifique, avec ses excès, ses simplifications, ses incertitudes, et on s'aperçoit avec Albert Musil, qu'«une époque qui n'a pas compris sa propre nouveauté s'imagine avec tristesse avoir perdu quelque chose qui faisait partie de son capital». Mais condamner les tentatives expérimentales non pas simplement comme prématurées, ce qu'elles peuvent être, mais comme pernicieuses dans leur orientation même, c'est jeter l'enfant avec l'eau du bain.

Nous désirons une science citoyenne, intégrée dans la démocratie; il est légitime de définir les conditions-cadre de la pratique de la recherche scientifique, mais il est véritablement urgent de préserver un vrai espace de liberté pour les chercheurs, de soutenir un large spectre de disciplines (définies par les chercheurs eux-mêmes), et d'encourager les esprits originaux développant des projets hors des sentiers battus. Favoriser l'innovation créatrice, renforcer l'encadrement éthique de la recherche en simplifiant les procédures d'autorisation et en augmentant la transparence, diminuer l'hiatus entre pays du Nord et du Sud par un vrai transfert de technologie, voilà, entre autres, des éléments d'un noble programme - de gauche - de soutien à la recherche. GE

Sommaire

Conseil fédéral : L'UDC défie la formule magique (p. 2)

Commission d'évaluation : Un engagement civique: évaluateur de politique publique (p. 3)

G8 : L'ONU ne peut pas gouverner le monde (p. 4)

G8 : Les limites de l'Etat d'exception (p. 5)

Forum : La procédure de consultation en Suisse (p. 6)

Littérature : La politique de l'écriture (p. 7)

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

6 juin 2003
Domaine Public n° 1562
Depuis quarante ans,
un regard différent sur l'actualité